

DOCUMENT D'INFORMATION

PROTOTYPE D'ÉPREUVE

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Troisième année du secondaire

087-304

2008

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008

ISBN 978-2-550-52331-4 (Version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Le présent document se retrouve dans le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/de>].

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1 CONTENU	5
1.1 Compétences et domaine général de formation	5
1.2 Contenu de formation	5
2 FORME	6
2.1 Structure	6
2.2 Utilisation des cahiers	7
3 CONDITIONS D'ADMINISTRATION	7
3.1 Durée	7
3.2 Autonomie de l'élève	7
3.3 Matériel autorisé	7
4 MODALITÉS DE CORRECTION	8
4.1 Responsabilité	8
4.2 Traces	8
4.3 Outils d'évaluation	8

INTRODUCTION

Ce document présente des renseignements concernant le contenu, la forme, l'administration et la correction du prototype d'épreuve du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté de troisième année du secondaire. Ces renseignements seront précisés dans le document à l'intention des enseignantes et enseignants qui accompagnera le prototype d'épreuve, lequel sera accessible à partir d'avril 2008 dans le site de la Direction de la sanction des études.

Il est à noter que le prototype d'épreuve est facultatif et qu'il peut être utilisé en tout ou en partie. Les enseignantes et enseignants disposent de toute la flexibilité voulue pour l'insérer dans leur planification annuelle. S'il est administré aux élèves, le prototype d'épreuve ne devrait pas constituer la seule source d'information servant à porter un jugement final sur le niveau de compétence de l'élève aux fins du bilan des apprentissages.

Par ailleurs, ce prototype permet de soutenir le milieu scolaire dans l'appropriation du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté et dans la mise en place de pratiques pédagogiques visant le développement des compétences.

Le prototype d'épreuve a été élaboré par la Direction de l'évaluation. Les tâches ont été expérimentées en salle de classe et validées par des enseignantes et enseignants.

La reprographie est sous la responsabilité de chaque commission scolaire ou de chaque établissement privé.

1 CONTENU

1.1 Compétences et domaine général de formation

Le prototype d'épreuve est une situation d'évaluation qui mobilise les trois compétences du programme d'histoire et éducation à la citoyenneté :

*Interroger les réalités sociales dans une perspective historique;
Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;
Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire.*

La situation d'évaluation permet aussi de mobiliser la compétence transversale *Exploiter l'information*. Dans cette situation, les sources d'information pertinentes sont fournies aux élèves par souci d'uniformité. La compétence transversale n'est pas évaluée.

Cette situation d'évaluation sensibilise les élèves au domaine général de formation *Vivre-ensemble et citoyenneté*, plus particulièrement à l'axe de développement *Engagement, coopération et solidarité*, en abordant le processus de prise de décision (compromis, consensus, etc.) et le recours au débat dans le cadre de la gestion d'un enjeu de société.

1.2 Contenu de formation

La situation d'évaluation porte sur la réalité sociale *Les enjeux de la société québécoise depuis 1980* et plus spécifiquement sur l'enjeu social et économique que représente **la natalité au Québec**. Elle respecte les objets d'interrogation, d'interprétation et de citoyenneté de la réalité sociale :

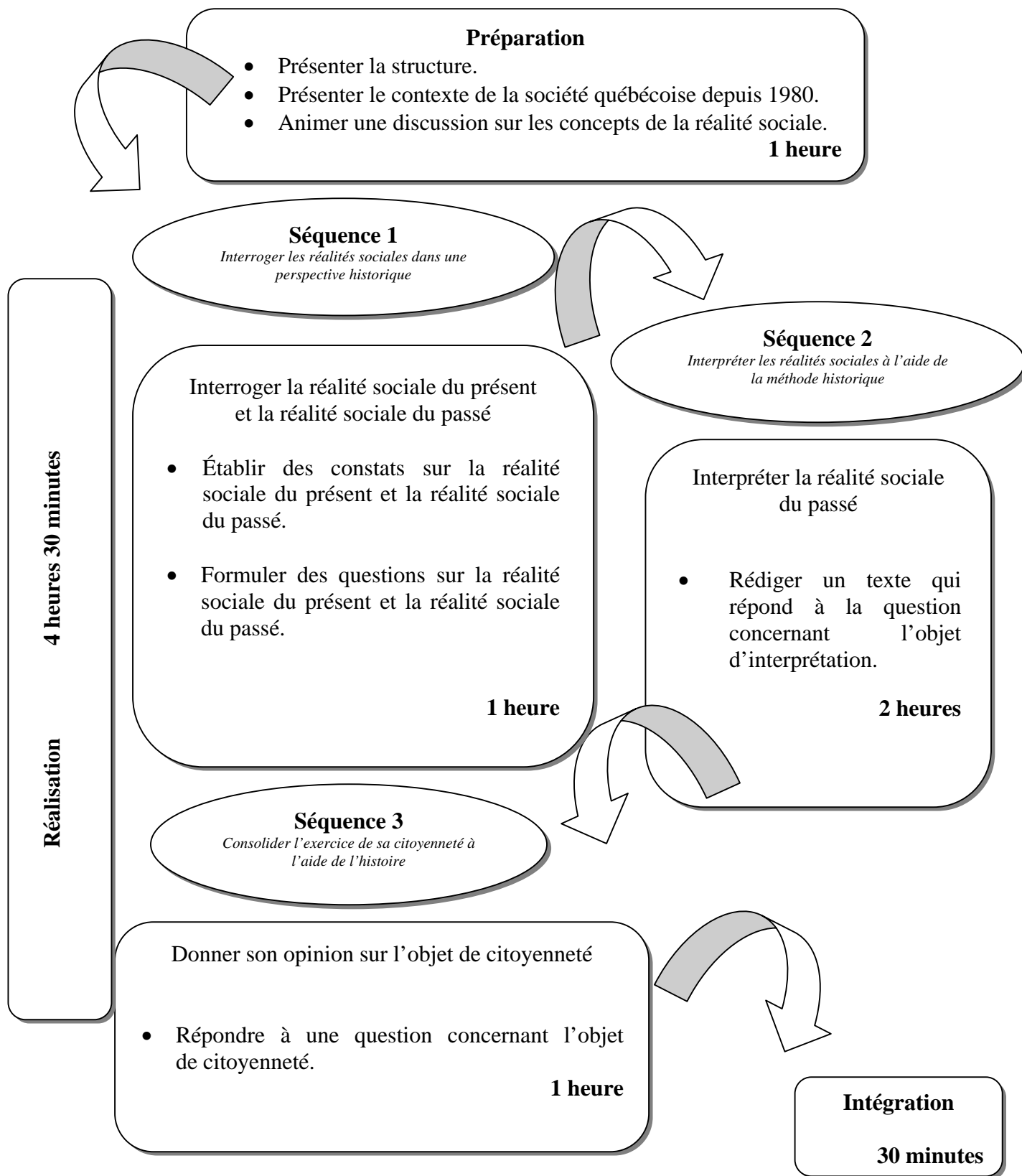
*Un objet de débat, aujourd'hui, au Québec et Un enjeu de la société québécoise depuis 1980;
Un enjeu de la société québécoise depuis 1980, sous l'angle d'entrée de sa gestion et de choix de société;
Enjeu de société et participation à la délibération sociale.*

La situation d'évaluation requiert également la mobilisation des concepts suivants : enjeu, société, choix de société, bien commun et espace public.

2 FORME

2.1 Structure

La natalité au Québec depuis 1980



2.2 Utilisation des cahiers

L'élève dispose de quatre cahiers pour réaliser la situation d'évaluation :

- un dossier documentaire;
- un cahier de consignation pour la séquence 1;
- un cahier de consignation pour la séquence 2;
- un cahier de consignation pour la séquence 3.

Le dossier documentaire peut contenir des documents historiques (écrits ou figurés), des textes d'historiens (contemporains des événements ou actuels), des schémas, des tableaux, des cartes géographiques et des lignes du temps.

3. CONDITIONS D'ADMINISTRATION

3.1 Durée

La durée est de 5 heures 30 minutes.

L'aménagement de l'horaire est sous la responsabilité de l'enseignante ou enseignant. Afin de faciliter le travail des élèves, il est suggéré d'aménager l'horaire de façon à ce que ces derniers puissent réaliser la séquence 2, qui dure deux heures, en un seul temps.

3.2 Autonomie de l'élève

L'élève exécute les tâches de façon autonome. Les ressources sont mobilisées sans le soutien de l'enseignante ou enseignant. Si de l'aide est apportée à un élève au moment de la réalisation de la situation d'évaluation, il faut en tenir compte au moment de construire le jugement sur l'état de développement de ses compétences.

3.3 Matériel autorisé

L'élève peut se référer, en tout temps, à un dictionnaire usuel ou à d'autres références d'orthographe grammaticale.

4 MODALITÉS DE CORRECTION

4.1 Responsabilité

La correction de la situation d'évaluation est sous la responsabilité du réseau scolaire. Les modalités de correction peuvent varier d'un organisme scolaire à l'autre. Afin de s'assurer d'une compréhension commune des grilles d'évaluation, il est souhaitable que les enseignantes et enseignants se regroupent et en discutent au moment de la correction de la situation d'évaluation. Par l'analyse de quelques copies d'élèves, il devient rapidement possible pour l'équipe de mieux cerner la qualité de la production attendue selon les critères d'évaluation proposés pour la situation.

4.2 Traces

Les productions permettent à l'enseignante ou enseignant de vérifier la capacité de l'élève à mobiliser certains éléments des compétences en histoire et éducation à la citoyenneté.

4.3 Outils d'évaluation

Des grilles d'évaluation se trouvent dans les cahiers de consignation de l'élève.

